Envoyé en préfecture le 09/06/2021

Recu en préfecture le 09/06/2021

Affiché le

ID: 064-216400689-20210607-DELIB\_2021\_37-DE

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 7 juin 2021

on : 3 iuin 2021

Date de convocation : 3 juin 2021 Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents: 19 Procurations: 0 Votants: 19

L'an deux mille vingt et un, le 7 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

<u>PRÉSENTS</u>: Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

## DÉLIBERATION N° 2021-37 : Participation aux frais de fonctionnement - Ecole Publique de Pau

M. le Maire expose à l'assemblée qu'il a reçu un courrier de la Commune de Pau lui demandant une participation financière aux frais de fonctionnement de l'école publique CURIE pour l'inscription d'un élève dont la famille vit à Asson.

Par délibération en date du 28 septembre 2020, le Conseil Municipal de Pau a fixé à 733€ le forfait concernant la participation des communes pour des élèves non-résidents dans les écoles publiques de Pau pour l'année scolaire 2019-2020.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le montant de la contribution que versera la commune d'Asson à la commune de Pau pour l'année scolaire 2019-2020, soit 733 € pour l'élève assonnais concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DÉCIDE** de fixer à 733 € le montant de la contribution de la commune aux frais de fonctionnement de l'école publique CURIE de Pau pour l'inscription d'un élève pour l'année scolaire 2019-2020.

AUTORISE le Maire à signer toute pièce afférente à ce dossier.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie confor Le Maire